

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 6 mai 2021



OBJET : Réponse - Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2021-35



En réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 4 avril 2021 relative aux « courriels envoyés et reçus par Stéphane Perron (stephane.perron@inspq.qc.ca), incluant quand il est mis en copie, en janvier et février 2021, sur lesquels Richard Massé (richard.masse@msss.gouv.qc.ca) est expéditeur, destinataire ou en copie. », vous trouverez ci-joint les documents accessibles.

En vertu des articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, certains documents ont été caviardés lorsqu'ils comportaient des renseignements personnels (noms, adresses courriel) pour lesquels les personnes concernées n'ont pas consenti à leur communication.

De plus, certains courriels relèvent plutôt de la compétence du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) puisqu'ils sont constitués d'informations produites par le MSSS ou pour son compte. Conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous référons pour ces documents, à son responsable de l'accès aux documents :

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Daniel Desharnais, sous-ministre adjoint
Direction générale de la coordination réseau et ministérielle
et des affaires institutionnelles
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 4^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-8864

Télécopieur : 418 266-7024

Courriel : Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca

...2

Enfin, un courriel adressé au ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, ne peut être communiqué par l'Institut en vertu des articles 34 et 48 de la Loi. Nous vous référerons donc à la responsable de l'accès aux documents du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Madame Ingrid Barakatt

Responsable de l'accès aux documents et

de la protection des renseignements personnels

Direction de l'accès à l'information et des plaintes

Édifice Marie-Guyart

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

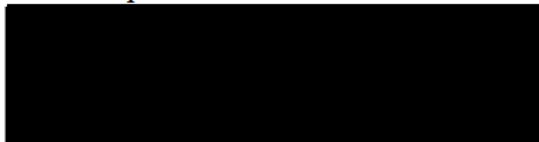
Télécopieur : 418 643-1602

Courriel : aces@education.gouv.qc.ca

Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. - Documents
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2021-7822